L'Alliance Industrie du Futur

Imprimer

Image

Le 20 juillet 2015, l’Alliance Industrie du Futur (AIF), association loi 1901, est officiellement créée. Son rôle : accompagner les entreprises françaises et notamment les PMI dans la modernisation de leurs outils industriels et la transformation de leurs modèles économiques par les technologies nouvelles, digitales et non digitales.

Son parti pris : intégrer le salarié avec son savoir-faire, ses compétences et son savoir-être comme élément majeur de la réussite de cette modernisation et transformation. Il s’agit de repositionner l’industrie française au centre du développement économique du pays, ce qui passe par une amélioration de la compétitivité de ces entreprises.

L’AIF organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux tendant à

moderniser et à transformer l’industrie en France. Six groupes de travail dédiés et deux actions transversales sont chargés de leur mise en œuvre. Leurs actions sont relayées en régions par des plateformes, s’appuyant sur les réseaux des membres de l’AIF, les collectivités territoriales (notamment les Régions), les CCI et les pôles de compétitivité afin d’accompagner les PME-ETI industrielles au plus près du terrain.

Afin de faciliter l’appropriation des concepts de l’Industrie du futur par les entreprises et de les accompagner dans cette transformation, l'Alliance Industrie du Futur (AIF) a créé un Répertoire et une Communauté des Offreurs de solutions Industrie du futur, en partenariat avec le réseau Chambre de Commerce et d’Industrie.

Visitez le site de l'AIF